



Livret d'accueil des doctorants

Laboratoire Génie de Production



Sommaire

1. Mot de bienvenue.....	4
2. Présentation du laboratoire.....	6
3. Inscription en 1ère année de thèse.....	15
4. Premiers jours au laboratoire	19
5. Vie au laboratoire.....	23
6. Vie à Tarbes	26
7. Doctorants étrangers.....	31
8. Contributeurs.....	35
9. Annexes.....	36

1. Mots de bienvenue

Chère doctorante, cher doctorant,

Je suis ravi que vous ayez choisi de poursuivre votre formation par la préparation d'un doctorat au sein du Laboratoire Génie de Production de l'ENIT. Au nom de tous les membres du laboratoire, je vous en remercie et c'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillons. Nous mettrons tout en œuvre pour vous permettre de vivre ces trois belles années dans un milieu convivial, dynamique et coopératif.

Ce livret synthétise les informations importantes aux différents moments forts de votre doctorat. Les doctorants du laboratoire l'ont conçu et réalisé pour vous aider à trouver votre place dans ce nouvel environnement, à en tirer le meilleur parti mais aussi à en devenir acteur. Il vous accompagnera dans vos premiers pas et vous apportera un certain nombre de réponses à vos questions du quotidien.

Véritable épreuve personnelle, la thèse apporte beaucoup de satisfactions mais recouvre également plusieurs défistels que la gestion de la pression, le surpassement de l'isolement et quelques fois l'affrontement des difficultés économiques. Dans de telles situations, n'hésitez pas à vous adresser à votre direction de thèse ou à votre comité de suivi de thèse qui sont vos interlocuteurs privilégiés. Bien sûr, l'école doctorale, la direction du laboratoire et son secrétariat, les techniciens et vos collègues doctorants restent aussi à votre écoute pour vous assister et vous aider.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à la conception et à la rédaction de ce livret fort utile, et en particulier à Marie et à Camille pour leur initiative. Je voudrais également remercier par avance, les doctorants qui reprendront le flambeau et qui le feront évoluer dans les années à venir.

Encore une fois bienvenue et surtout merci de nous faire confiance.

Avec tous mes vœux de succès et d'enrichissement.

Pr. Bernard Archimède
Directeur du Laboratoire Génie de Production

À toi qui nous rejoins, pour une durée plus ou moins longue, dans ce conglomérat cosmopolite et affable qu'est le Laboratoire Génie de Production, nous te souhaitons la bienvenue parmi nous. Ce livret t'est adressé afin de faciliter ton arrivée et de t'aiguiller lors de ces premières semaines.

Pendant ton séjour, tu constateras que le Laboratoire est plus qu'un lieu de travail pour nous : c'est avant tout un lieu de vie et de rencontres, même si tu auras tout de même l'occasion de passer quelques longues soirées de veille à ton bureau.

En consultant ce fascicule tu verras que la vie au Laboratoire est pleine d'évènements que tu tenteras de garder en mémoire comme des intrigues accompagnant ton projet de thèse.

Durant ta formation, il pourra y avoir des réussites, il y aura des déceptions, mais nous t'aiderons à prendre le recul nécessaire pour avancer du bon pied dans ton projet.

Bonne lecture, et bienvenue à Tarbes !

Les doctorants du Laboratoire Génie de Production



Figure 1 : Pot de thèse.

2. Présentation du laboratoire

2.1. Présentation générale

Le Laboratoire Génie de Production (LGP), créé en 1989, est l'unique laboratoire de recherche de l'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (INP-ENIT), qui est une école d'ingénieurs généralistes polyvalents en génie mécanique et génie industriel. À ce titre, il est intégré à l'Université Fédérale de Toulouse-Midi-Pyrénées et mutualise un certain nombre d'actions en tant que membre associé renforcé de l'Institut National Polytechnique (INP) de Toulouse.

Les activités de recherche du Laboratoire Génie de Production (LGP) entrent dans le périmètre du domaine de recherche "Maths, Physique, Nanosciences et STIC" du Ministère français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Le LGP développe ainsi une recherche pluridisciplinaire dans le domaine des Sciences et de l'Ingénierie des Systèmes et s'appuie sur des équipements cohérents avec le besoin des entreprises et le profil des ingénieurs formés à l'INP-ENIT. Plus précisément, le LGP mène des recherches dans les domaines du génie industriel et du génie mécanique autour des disciplines de l'automatique, de l'informatique, des matériaux, de la mécanique et des sciences et techniques de la production.

Depuis 2021, le laboratoire est structuré en deux départements scientifiques, découpés en neuf groupes de recherche :

- Département scientifique « Mécanique Matériaux » :

- Groupe de recherche « Interfaces Matériaux, Polymères, Assemblages, Composites et Textiles » (IMPACT) ;
- Groupe de recherche « Métallurgie, Mécanique, Structures, Endommagement » (M²SD) ;
- Groupe de recherche « Tribologie, Matériaux & Mécanique des Procédés » (TM²P) ;
- Groupe de recherche « Design, Durabilité, Procédé en FA SLM » (D²PAM) ;

- Département scientifique « Systèmes » :

- Groupe de recherche « Méthodologies pour la Conception et la Commande de Systèmes Mécatroniques et Robotiques pour l'Interaction » (MAVRICS) ;
- Groupe de recherche « Pronostic & Management du Risque pour la Résilience des Systèmes » (PRiSM) ;
- Groupe de recherche « Planification, Interopérabilité et Coordination pour la dynamique des Systèmes » (PICS) ;
- Groupe de recherche « Efficacité des Systèmes de Conversion de l'Énergie Électrique » (e-ACE²) ;
- Groupe de recherche « Ingénierie des Connaissances et des Expériences pour l'amélioration des processus, des systèmes et des organisations » (ICE) ;

Le fonctionnement du LGP et les instances qui le composent sont détaillés dans son règlement intérieur.



Figure 2 : La façade du laboratoire.

Plus d'informations :

- Site de l'ENIT : <http://www.enit.fr/fr/index.html> ;
- Site du LGP : <http://www.lgp.enit.fr/fr/index.html> ;
- Extranet de l'ENIT : <http://extranet.enit.fr/fr> ;
- Règlement intérieur du LGP ;

2.2. Organisation du laboratoire

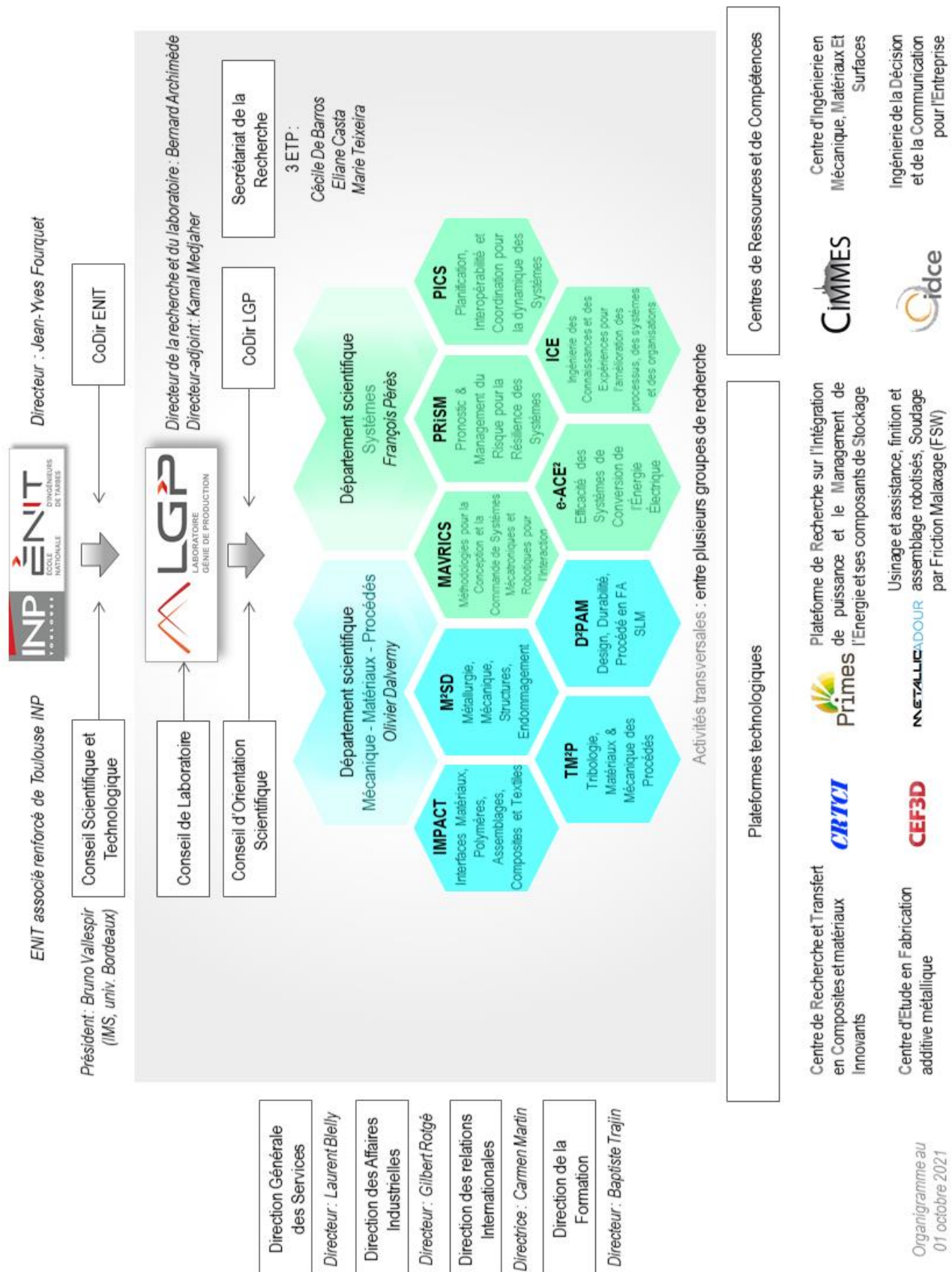


Figure 3 : Organisation du LGP.

Représentants des doctorants du LGP 2020/2021 :

- Camille GILLET (équipe IMF), titulaire, et Martín MUJICA (équipe DIDS), suppléant ;
- Yves BRESSON (équipe M2SP), titulaire, et Léopold STAMPFER (équipe IMF), suppléant ;

Les représentants des doctorants sont élus tous les deux ans en septembre (la prochaine élection est le 25 novembre 2021). Leurs rôles sont d'accueillir les nouvelles recrues, de remonter les questions, problèmes et propositions des doctorants et les tenir au courant de la vie du laboratoire. Ils font le lien entre les enseignants-chercheurs et les doctorants. Ils assistent au conseil du laboratoire, qui se réunit régulièrement dans l'année, et dont les thématiques sont : la politique scientifique du laboratoire, ses ressources, son organisation et son fonctionnement. Ils sont aussi conviés en tant que membres invités au conseil d'administration, au conseil scientifique & technique et au conseil pédagogique. Tu peux t'adresser à eux si tu as des questions, ou si tu souhaites remonter une information ou un problème. Plus d'informations sur leurs rôles dans l'extranet ENIT → Pilotage des instances et Recherche.

Même sans être représentant des doctorants du LGP, tu peux t'impliquer dans la vie de ton laboratoire. Des groupes de travail sont souvent mis en place et l'avis de doctorants est demandé. Tu peux aussi t'impliquer en tant que représentant des doctorants de ton école doctorale ou de ton établissement d'inscription, ou bien dans leurs associations des doctorants si elles existent.

Si tu te retrouves confronté(e) à des propos discriminatoires et/ou sexistes de la part de ton encadrant de thèse, d'un enseignant-chercheur, d'un doctorant ou de tout autre personnel de l'ENIT, ce n'est pas normal et tu peux en parler ! Une cellule d'écoute composée de Bouchra HASSOUNE-RHABBOUR (MCF à l'ENIT), Valérie POIRIER (infirmière de l'ENIT) et Sandra SAINT-GENEZ (personnel administratif). Tu peux leur envoyer un mail à : arretonslesviolences@enit.fr ou contacter les RH de l'ENIT (rh@enit.fr).

Pour des problèmes de risques professionnels, d'accidents du travail, de sécurité et de qualité du poste de travail, tu peux contacter Danielle BARTHARES (danielle.barthares@enit.fr), conseillère prévention et handicap.

2.3. Comment venir ?

L'adresse du laboratoire est : **47 avenue d'Azereix, 65000 Tarbes**.

- Venir depuis le centre-ville de Tarbes :

L'ENIT et le LGP sont situés à 2,3 km de la Place Verdun (centre-ville). **A pied**, tu peux compter environ 25 min. **En voiture**, compte de 6 à 9 min selon le trafic.

Il est également possible d'accéder au campus **en bus** depuis les lignes **T2**, **T3**, **TS2** du [réseau TLP Mobilités](#) jusqu'aux arrêts : ENI ou UNIVERSITÉ. Pour les autres localisations, se référer au site du réseau de bus TLP Mobilités. Le tarif d'un trajet est d'1€. Tu peux payer en entrant dans le bus, en espèces. Tu peux aussi prendre un abonnement dont le prix varie selon la durée et ton âge :

- -25 ans : carte mensuelle à 15€/mois ou carte annuelle à 100€/an (soit 8,3€/mois) ;
- 25-65 ans : carte mensuelle à 20€/mois ou carte annuelle à 200€/an (soit 16,7€/mois) ;

Si tu utilises les transports en commun, il est possible de se faire rembourser les frais de transport, pour cela contacte ton employeur.

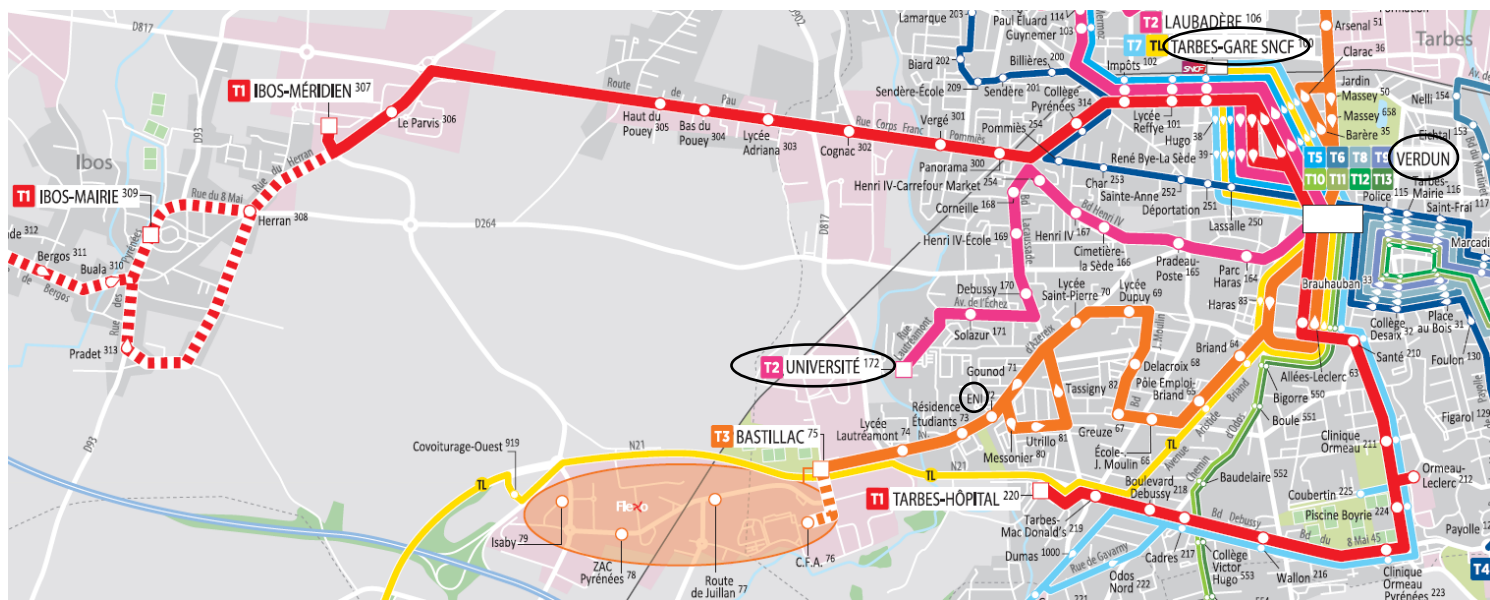




Figure 5 : Situation de Tarbes en France et dans les Hautes-Pyrénées.

Si tu viens en train, la gare de Tarbes est à 30-35 minutes à pied du LGP et à 10 minutes à pied du centre-ville. Il est également possible de prendre le bus depuis la gare jusqu'au LGP ou au centre-ville.

Tu peux aussi venir en avion. Un aéroport est situé entre les villes de Tarbes et Lourdes, à 8 km du campus : l'[aéroport de Tarbes-Lourdes Pyrénées](#). De nombreuses correspondances sont possibles notamment pour Paris-Orly avec la compagnie aérienne Air France. Des navettes relient l'aéroport à la gare SNCF de Tarbes. Il s'agit du car **965** de liO et des lignes de bus **T7** et **TL** de TLP Mobilités qui fonctionnent toute l'année.

Selon ta provenance, tu peux aussi atterrir à l'[aéroport de Pau-Pyrénées](#) à 45 km de Tarbes ou à l'[aéroport de Toulouse-Blagnac](#) à 136 km de Tarbes. L'aéroport de Pau est relié par la ligne **10** du réseau de bus Idelis au centre-ville, tandis que l'aéroport de Toulouse est relié par la ligne **T2** du tramway au centre-ville et par des navettes à la gare.

- Le LGP sur le campus universitaire :

Sur le campus, l'école et le laboratoire sont situés au sud du CROUS, qui est composé de la cité universitaire, et du restaurant universitaire (RU). Ils sont entourés au sud-est par l'Institut Universitaire Technologique (IUT), à l'est par l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), et au nord par l'Observatoire Midi-Pyrénées. A l'IUT, on peut trouver plusieurs antennes de laboratoires comme l'Institut Clément Ader (ICA), dont les domaines d'activité sont centrés autour des matériaux, des structures, des procédés mécaniques, ou le Laboratoire Matériaux et Durabilité des Constructions de Toulouse (LMDC), dont les activités s'articulent autour des matériaux et du génie civil.

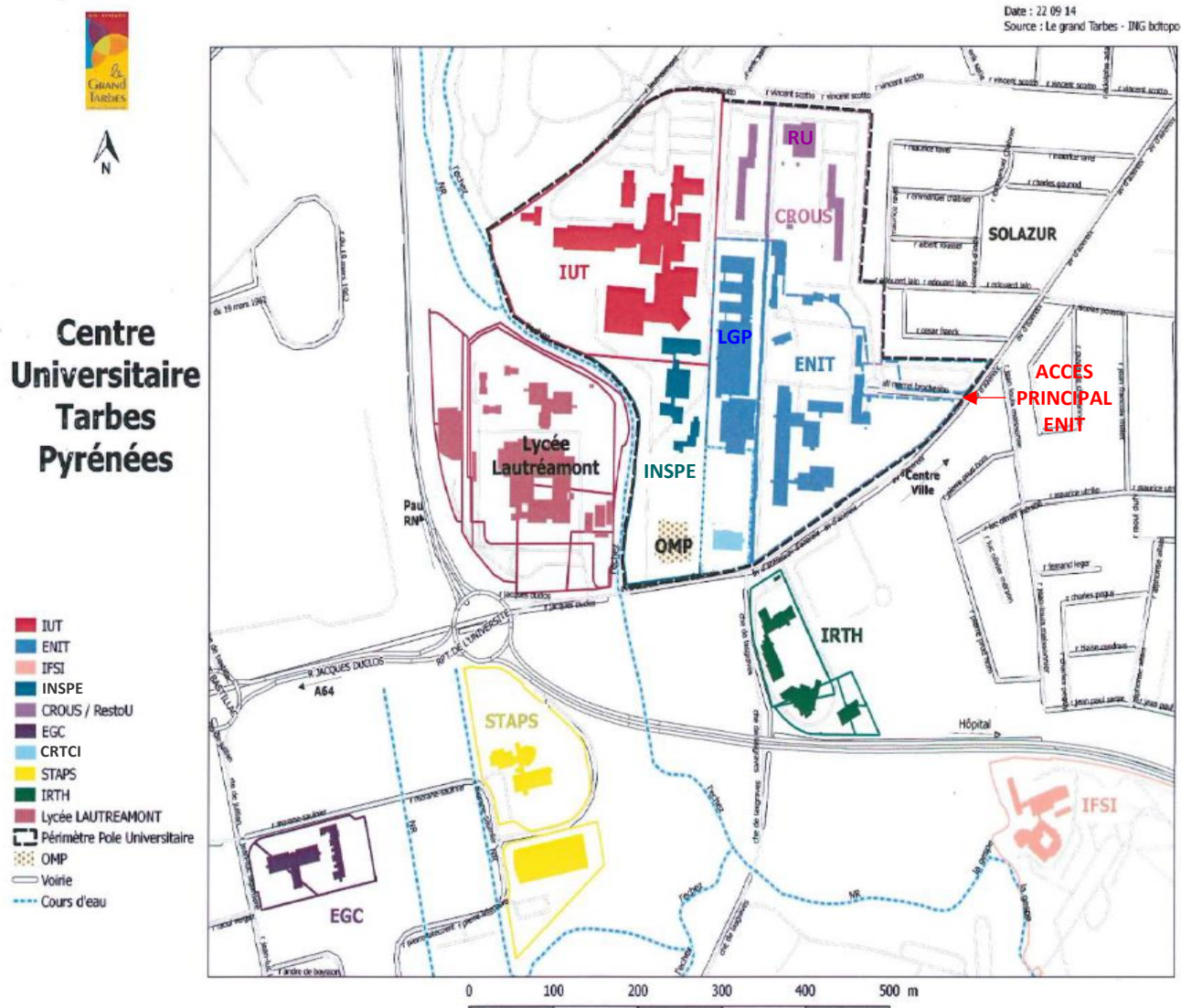


Figure 6 : Plan du Centre universitaire Tarbes Pyrénées.

Le LGP s'étend sur la partie Est de l'ENIT. Les cours et les TD des élèves ont principalement lieu dans les bâtiments C, D et E. Les TP ont lieu au laboratoire (CIRTT 1 à 4) ou dans le bâtiment C. Le bâtiment E abrite également la bibliothèque universitaire (à noter qu'il y en a aussi une à l'IUT, et tu peux y accéder). Le bâtiment A est le bâtiment d'administration de l'école.

L'école héberge également la halle Agromat du Laboratoire de Chimie Agro-Industrielle (LCA) situé à Toulouse, sous le CIRTT 4 (activités : agromatériaux, matériaux biosourcés, chimie), ainsi que l'entreprise Technacol spécialisée en collage au CRTCI.

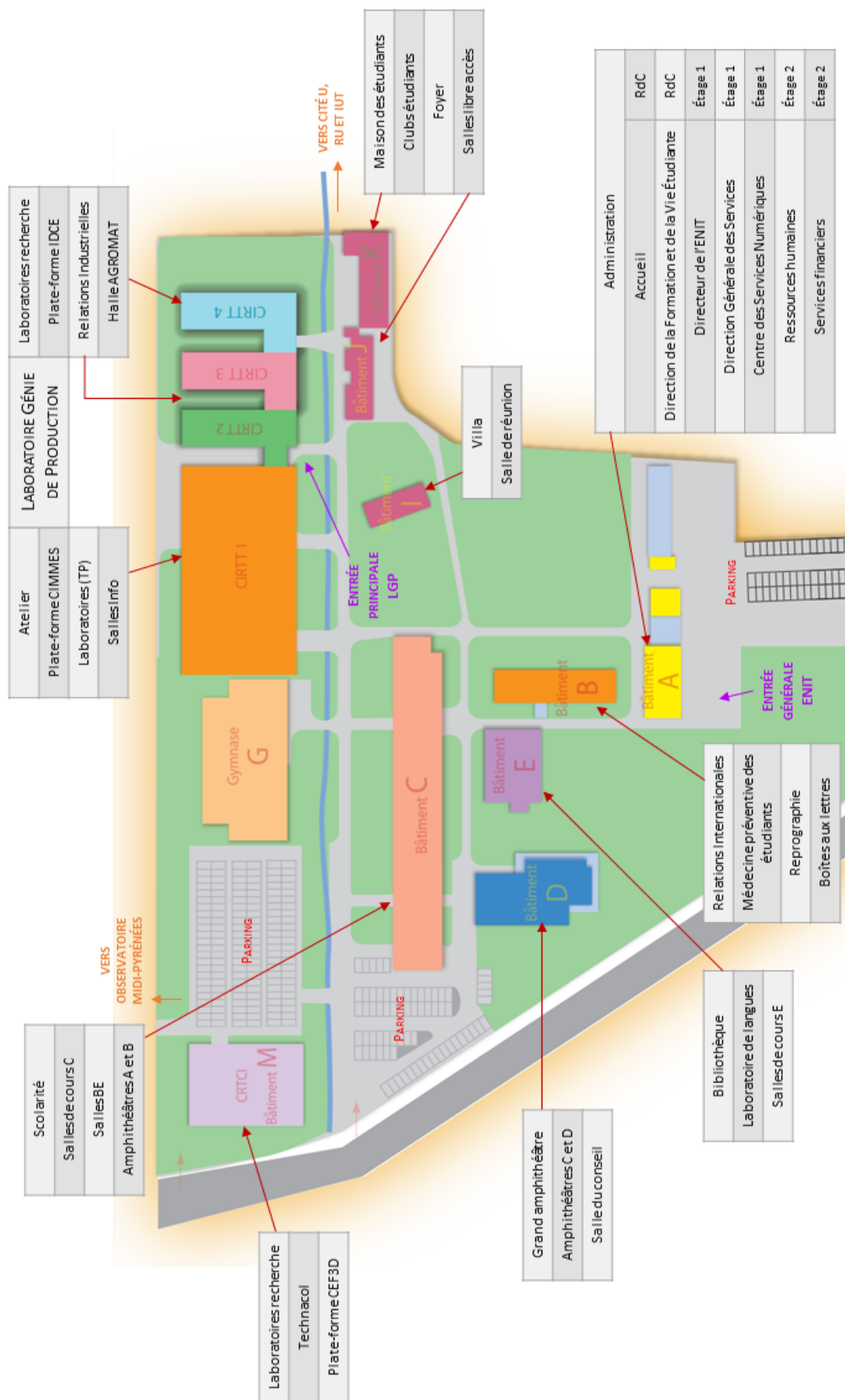
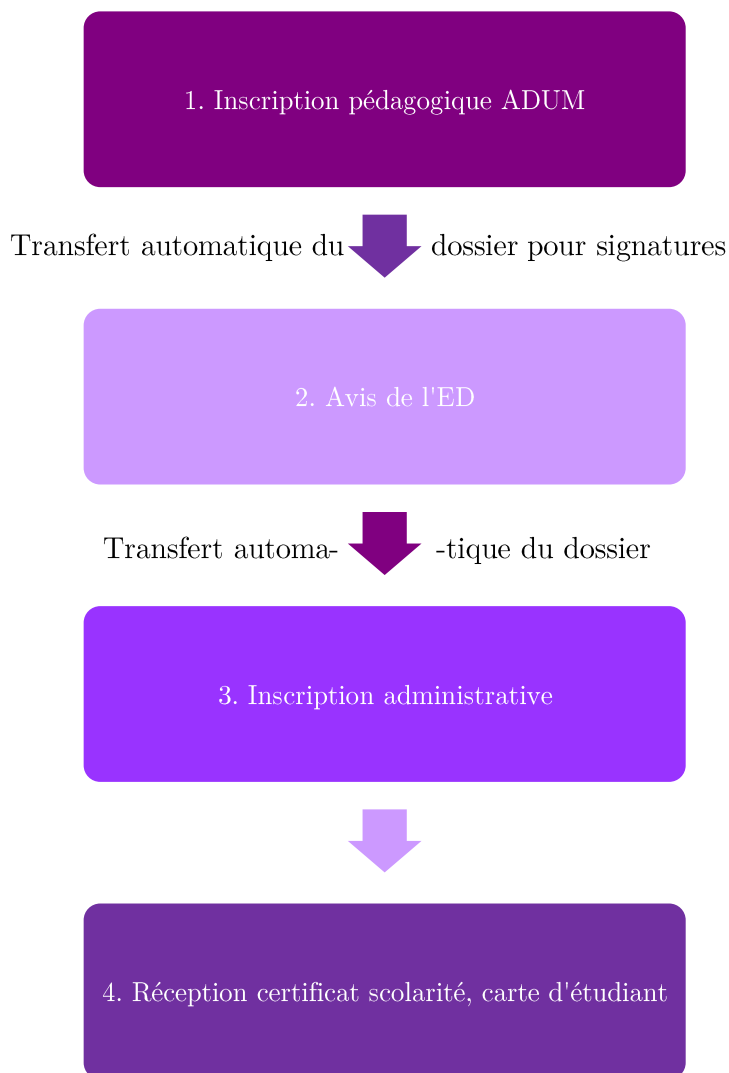


Figure 7 : Plan de l'ENIT.

3. Inscription en 1^{ère} année de thèse

Résumé :



Voir [Annexe 1 : Contacts en cas de problème.](#)

3.1. Etape 1 : Inscription pédagogique ADUM

L'**ADUM** (Accès Doctorat Unique et Mutualisé) est un portail internet d'information, de services, de communications des doctorants et docteurs. C'est un annuaire électronique se présentant sous la forme d'une base de données renseignée et consultable via Internet. Il contient les informations de la scolarité depuis le Bac jusqu'à l'insertion professionnelle, ainsi que l'état civil, les coordonnées, les publications, le CV, une photo d'identité, etc. Il permet aussi de s'inscrire à des formations doctorales lors de la thèse, d'accéder à des offres d'emplois, d'apparaître ou non dans le réseau des docteurs & doctorants, etc.

Dès que tu es recruté en thèse, crée un profil sur l'ADUM : <https://adum.fr/>. Tu peux aussi y avoir accès via le site de ta (future) ED.

Lors de la création du profil ADUM, plusieurs informations te seront demandées. N'hésite pas à demander de l'aide à ton directeur de thèse, si besoin.

Voir la foire aux questions d'ADUM : <https://www.adum.fr/as/ed/adumR/faq.pl>

Après avoir complété ton profil, tu vas recevoir divers documents via le site d'ADUM :

- Formulaire RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) ;
- Convention individuelle de formation à signer et à faire signer par le directeur de thèse et le directeur du laboratoire ;
- Dossier de candidature en 1^{ère} année de doctorat à faire signer par le directeur de thèse et le directeur du laboratoire ;
- Feuille de renseignements généraux ;

Et tu devras aussi regrouper les documents suivants :

- Copie du diplôme ou attestation de réussite du master 2 (ou équivalent) ;
- Relevé de notes récapitulant le cursus universitaire ;
- Lettre de recommandation attestant la capacité de l'étudiant(e) à poursuivre les travaux de recherche ;
- CV ;
- Projet de recherche ou sujet de thèse ;
- Contrat d'engagement de la charte des thèses signé ;
- Pièce d'identité ;

Et pour les candidats étrangers également :

- Extrait de l'acte de naissance ;
- Traduction en français des diplômes fournis (ou équivalents) ;
- Niveau de connaissance en français ;

Selon la nature de ta thèse, il se peut que tu aies d'autres documents à joindre. Par exemple pour le cas d'une thèse CIFRE, un papier d'acceptation CIFRE écrit par l'ANRT est demandé.

Complète le dossier ADUM pour qu'il soit transféré à ton école doctorale.

3.2. Etape 2 : Avis de l'école doctorale

L'**École Doctorale** (ou **ED**) est un organe interne aux établissements publics habilités à délivrer le doctorat et mettant en œuvre la formation doctorale.

L'université fédérale Toulouse-Midi-Pyrénées regroupe 15 écoles doctorales. L'ENIT est co-accréditée dans les 5 suivantes :

- ED SDM : Sciences De la Matière ;
- ED MEGEP : Mécanique, Énergétique, Génie civil & Procédés ;
- ED SYS : Systèmes ;
- ED GEET : Génie Électrique, Électronique, Télécommunications ;
- ED AA : Aéronautique, Astronautique ;

Chaque site d'école doctorale donne accès à la plate-forme **ADUM**.

Au cours de ta première année, tu te verras attribué un **parrain de thèse** ou un **comité de suivi** (selon l'école doctorale). Ce sont des personnes extérieures à ton projet, chargées de s'assurer que ta thèse se déroule bien. Des entretiens de suivi sont à prévoir tous les ans, avant les réinscriptions, il faudra que tu contactes donc ces personnes. D'ailleurs, si tu as un problème d'encadrement lors de ta thèse, n'hésite pas à les contacter même en dehors de ces périodes d'entretien.

3.3. Etape 3 : Inscription administrative

La suite du processus est automatique : le dossier est directement transmis par l'école doctorale à l'établissement d'inscription administrative pour te permettre d'avoir le statut d'étudiant et de bénéficier de ses avantages.

Sauf cas particulier, tu devras t'inscrire à l'**Institut National Polytechnique de Toulouse** (Toulouse INP) en tant qu'étudiant : <http://www.inp-toulouse.fr/fr/recherche/doctorat/s-inscrire-en-doctorat.html>. Avec Toulouse INP, la procédure à suivre est envoyée par mail. Remplis les documents et renvoie ton dossier administratif par mail.

Les documents peuvent varier d'un établissement à l'autre. Dans tous les cas, il est impératif que tu aies :

- Dossier d'inscription complété ;
- Attestation d'assurance "responsabilité civile" ;
- Attestation d'affiliation à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ;
- Attestation CVEC (voir plus bas) ;
- Copie du diplôme ou attestation de réussite du master 2 (ou équivalent) ;
- Copie du baccalauréat (ou équivalent) ;
- Photo d'identité ;
- Contrat de travail si l'employeur n'est pas Toulouse INP ;

Et pour les étudiants étrangers extra-européens :

- Copie du passeport lors de l'arrivée en France ;
- Copie de la carte de séjour lors de l'arrivée en France ;

Lors de ton inscription, tu dois payer des frais de scolarité et la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC). /!\ A noter pour les cotutelles internationales, si le doctorant règle ses frais d'inscription à l'université partenaire étrangère, il n'aura pas à payer de CVEC (à justifier avec un certificat de scolarité de l'année en cours).

3.4. Etape 4 : Réception du certificat de scolarité et de la carte d'étudiant

L'établissement d'inscription te délivre une carte d'étudiant. On peut te l'envoyer par la poste pour t'éviter un déplacement à Toulouse.

La finalisation de l'inscription de l'ADUM requiert le contrat de travail.

3.5. Réinscriptions

Chaque année, tu devras te réinscrire auprès de ton école doctorale et de ton établissement universitaire. Selon l'école doctorale, il se peut que tu doives prendre contact avec ton parrain de thèse ou ton comité de suivi de thèse, et/ou remplir un « rapport de suivi de X^{ème} année (disponible sur ADUM si ton école doctorale le demande).

La réinscription sur ADUM est similaire à l'inscription, en moins long. Certains champs sont normalement pré-complétés.

Comme en 1^{ère} année, tu devras aussi t'inscrire à ton établissement. Tu recevras un mail avec la procédure dedans, en septembre. Il se pourra que tu le reçoives sur la boîte mail de ton établissement (exemple : inp-toulouse pour Toulouse INP) donc pense à vérifier toutes tes boîtes mails.

Si tu t'étais inscrit en cours d'année, tu devras quand même te réinscrire en septembre. En fin de thèse, il se pourrait que tu doives t'inscrire en 4^{ème} année de doctorat car tu dois être inscrit pour pouvoir effectuer ta soutenance. Tu dois vérifier les conditions d'inscription sur le site de ton école doctorale et de ton établissement d'inscription.

4. Premiers jours au laboratoire

Voir [Figure 7 : Plan de l'ENIT](#) et [Figure 8 : Plan du LGP](#).

4.1. Arrivée en thèse

Lors de ton premier jour au laboratoire, tu devras te rendre dans plusieurs services :

- **Bureau d'Éliane CASTA, secrétariat de la recherche – LGP CIRTT4** : Pour vérifier que ton inscription en thèse est bien effective. Elle va te guider et t'expliquer les premières choses à faire.
- **CSN (Centre des Services Numériques) – Bâtiment A** : Pour récupérer tes identifiants pour ton compte LDAP. Toutes les personnes travaillant à l'ENIT bénéficient d'un compte informatique LDAP (Extranet, messagerie et accès à divers outils informatiques). Tu peux aussi y faire la demande de changement de nom pour le téléphone fixe de ton bureau.
- **Accueil - Bâtiment A** : Pour récupérer la clé de ton bureau dont le secrétariat de la recherche aura préalablement fait la demande. *A noter que pour obtenir des clés de salle de laboratoire, c'est au directeur de thèse de faire la demande.*

Voir [Annexe 1 : Contacts en cas de problèmes](#).

Une présentation pour les doctorants de la part du directeur du laboratoire a lieu en octobre. Elle est complétée par un pot d'accueil. ☺

4.2. Restauration

Restaurant universitaire & cafétéria :

Géré par le CROUS, le restaurant universitaire (RU) est accessible à tous les étudiants et personnels titulaires d'une carte IZLY. Il est situé sur le pôle universitaire, au nord de l'ENIT et du LGP, au : 39, rue Vincent Scotto 65000 Tarbes.

Deux cafétérias du CROUS sont présentes sur le campus : une au RU et une à l'IUT.

Le RU est ouvert le midi du lundi au vendredi de 11h45 à 13h15. Les cafétérias du RU et de l'IUT sont ouvertes le midi du lundi au vendredi de 11h30 à 14h30.

⇒ Tarif 2021-2022 du RU : 3,30€ pour les étudiants.

Plusieurs doctorants s'y rendent vers 11h45 pour éviter la foule des étudiants sortant à midi.

Salle de convivialité :

Si tu ne veux pas déjeuner au RU, une salle de convivialité est présente au 1^{er} étage du CIRT 2. Elle est équipée de micro-ondes, d'un réfrigérateur et d'un évier. Tu y trouveras également une machine à café Nespresso pro, une télévision et des canapés.

Tu rencontreras aussi du monde là-bas aux pauses vers 10h et 16h, pour des moments conviviaux.

Une petite salle de convivialité existe également au CRTCI.



Figure 9 : La salle de convivialité du LGP.

Snacks :

Tu peux trouver des distributeurs automatiques de snacks et de boissons dans le hall principal et le hall des amphithéâtres du Bâtiment C de l'ENIT. Ils fonctionnent avec la carte d'étudiant et la carte bancaire. Il y a également des distributeurs automatiques à l'IUT juste à côté, qui fonctionnent avec les cartes et de la monnaie.

4.3. Carte d'étudiant

Ta carte d'étudiant, délivrée par ton établissement d'inscription, te permet d'accéder à tous les bâtiments (en dehors des heures d'ouverture), au parking du personnel, à la bibliothèque universitaire, au gymnase, etc. De plus, elle te permet de régler les repas dans les restaurants universitaires du CROUS (ne pas oublier d'activer un compte IZLY*) ou d'utiliser les distributeurs automatiques équipés d'IZLY (<http://www.izly.fr/>).

Quand tu la reçois (cela peut prendre quelques semaines...), il faut aller au CSN pour l'activer et avoir accès au parking du personnel et aux bâtiments hors des heures d'ouverture.

De manière générale, si tu as un problème lié à l'informatique, n'hésite pas à contacter le CSN.

* IZLY est un service de paiement lancé par CROUS qui permet de payer dans les services CROUS : restaurants universitaires (RU), cafétérias, distributeurs, etc.

4.4. Gestion du temps de travail et des congés

La durée de travail varie selon le contrat de travail. Pour les contrats doctoraux, elle est de 1607 heures par an, c'est aux décrets [n°2009-464](#) relatif aux doctorants contractuels et [n°2000-815](#) relatif au temps de travail de la fonction publique que tu dois te référer. Le laboratoire est ouvert de 07h30 à 19h00 du lundi au vendredi. Il est accessible en dehors de ces horaires grâce à la carte d'étudiant. Pour les autres types de contrat, se référer à la durée de travail indiquée.

Tu as droit à des jours de congés. Leur nombre varie en fonction de ton contrat de travail (5 semaines au minimum) :

- Pour les doctorants en contrat doctoral ENIT ou salariés ENIT : Tes congés dépendent d'un calendrier de congés annuels défini par le responsable scientifique. Pour plus d'informations, tu peux contacter la gestionnaire des ressources humaines Fabienne SOURDAA (fabienne.sourdaa@enit.fr) qui se trouve au Bâtiment A.
- Pour les doctorants en contrat doctoral Toulouse INP : Tu dois passer par le site <http://planete.inp-toulouse.fr>.
- Pour les doctorants en CIFRE : Tu dois prendre contact avec ton entreprise (encadrant industriel, RH) ou utiliser leur outil de gestion de présence pour poser tes jours de congés et/ou tes RTTs.
- Pour les autres : Tu dois en discuter avec ton directeur de thèse ou le RH de l'établissement qui t'emploie.

4.5. Extranet

En te connectant à l'Extranet de l'ENIT (<http://extranet.enit.fr/>), tu as accès à beaucoup de documents, entre autres :

- Services → Finances → Vos dépenses : Demande d'achat / Bon de commande / Demande de remboursement d'achat personnel ;
- Services → Finances → Vos missions : Demande d'ordre de mission ;
- Services → Ressources Humaines → Agent : Informations sur les contrats doctoraux ;
- Communication → Supports de communication : Logo / Présentation PowerPoint / Newsletter / Carte de visite / Signature de mail ;

Tu auras également accès à divers outils (*Mails Zimbra*, *Hyperplanning* pour l'emploi du temps des cours, *Réservation* pour réserver une salle de réunion ou une voiture de fonction, *Nextcloud* pour stocker ses documents). Certaines dénominations ne sont pas évidentes, tu trouveras de rapides descriptions en annexe : [Annexe 2](#). Tu trouveras également de l'aide pour te servir des outils numériques dans le : [Guide de l'élève ingénieur ENIT](#) (Formation → Documents administratifs).

Recherche bibliographique :

A partir de l'Extranet de l'ENIT, tu pourras te rendre entre autres sur le portail Biblio'Tech (Bibliothèque → Services). Il te permettra d'accéder aux revues scientifiques auxquelles Toulouse INP est abonné.

4.6. Boîte aux lettres de l'ENIT

Les boîtes aux lettres des personnels de l'ENIT sont situées au Bâtiment B. Si tu es salarié de l'ENIT, il se peut que tu y reçoives tes fiches de paie. Elles sont déposées dans la boîte correspondant à ton équipe. Tu peux aussi y recevoir d'autres documents si tu utilises l'adresse de l'ENIT dans des formulaires. Par contre, les colis ne sont pas déposés dans les boîtes aux lettres et restent à l'accueil (Bâtiment A). Un mail t'est envoyé pour indiquer l'arrivée d'un colis, par contre ce n'est pas le cas pour les lettres alors vérifie les boîtes aux lettres régulièrement.

4.7. Wi-Fi

Tu peux te connecter au réseau "ENIT" grâce à tes identifiants LDAP. Tu peux aussi utiliser le réseau "eduroam" grâce à ton adresse mail ENIT (pas l'identifiant cette fois-ci) + ton mot de passe LDAP. Ce réseau est présent dans de nombreuses universités françaises ou étrangères. A l'ENIT, le réseau "ENIT" fonctionne quand même mieux.

⇒ VPN de l'ENIT :

<https://vpn.enit.fr/>

Utilise le programme GlobalProtect et tes identifiants LDAP pour te connecter au VPN et avoir accès aux ressources bibliographiques (revues scientifiques, Biblio'Tech) même hors de l'ENIT.

5. Vie au laboratoire

5.1. Valider son doctorat

Pour valider ton doctorat, écrire un manuscrit et soutenir ne suffit pas. Tu vas aussi devoir valider des crédits ECTS ou des heures (selon l'école doctorale). Il existe plusieurs façons d'obtenir ces crédits : faire des formations doctorales scientifiques ou professionnalisantes, faire des présentations orales lors de conférences, faire de l'enseignement, faire de la vulgarisation scientifique, écrire une ou plusieurs publications scientifiques, passer un test d'anglais type TOEIC, participer aux Doctoriales, etc. Les modalités de validation diffèrent selon les écoles doctorales. Par exemple, certaines demanderont plus d'articles que d'autres. De plus, selon ton type de thèse, il y a plus ou moins de crédits/heures à valider.

5.2. Formations doctorales

Pour valider ton doctorat, tu dois effectuer des formations. Leur contenu et leur nombre diffèrent selon ton école doctorale. Certaines formations sont obligatoires, comme par exemple la formation “*Éthique et intégrité scientifique*”.

Informations sur les formations doctorales à valider :

- ED SDM : <http://www.adum.fr/as/ed/page.pl?site=edsdm&page=formation> ;
- ED MEGEP : <https://www.adum.fr/as/ed/page.pl?site=megep&page=formations> ;
- ED SYS : <https://www.adum.fr/as/ed/page.pl?site=edsys&page=formation> ;
- ED GEET : <https://www.adum.fr/as/ed/page.pl?site=GEET&&page=moduleRegle> ;
- ED AA : <https://www.adum.fr/as/ed/page.pl?site=edaa&page=formationOrganisation> ;

Tu peux t'inscrire à des formations sur l'espace personnel ADUM. Penses-y dès la première année !

La plupart des formations ont lieu à Toulouse. Pour t'y rendre tu peux emprunter une voiture de fonction ENIT - si tu as le permis - via l'outil de réservation GRR de l'extranet. Du covoiturage entre doctorants tarbais peut être intéressant. Sinon, tu peux prendre le train de Tarbes jusqu'à Toulouse Matabiau puis aller jusqu'à la Maison de la Recherche et de la Valorisation (Université Toulouse-III-Paul-Sabatier, route de Narbonne, 31330 Toulouse) en métro (lignes **A** puis **B**) ou en bus (lignes **57** puis **44**, ou lignes **57** puis **L9** puis **54**, ou encore ligne **27**). Nous te suggérons de consulter le site du transport public de Toulouse [Tisséo](#).

Certaines formations doctorales sont proposées par l'ENIT, à Tarbes : Éthique et intégrité scientifique, anglais TOEIC, française langue étrangère (FLE), etc. Renseigne-toi auprès d'Éliane CASTA au secrétariat de la recherche (CIRTT 4). Tu peux aussi suivre une formation que tu auras trouvé par toi-même et faire une demande sur ADUM pour la faire valider et

compléter tes crédits ECTS/heures nécessaires (sur ADUM → Ajouter une formation « hors catalogue »).

De petites formations sont régulièrement mises en place au sein de l'école et du laboratoire : rédiger un article scientifique, communication non violente, sensibilisation aux discriminations, etc. Des mails sont envoyés régulièrement pour informer des dates de sessions des formations. Tu as le droit de t'y inscrire.

5.3. Déplacements

Tu seras amené à effectuer des déplacements pour diverses raisons : formations, conférences, salons, visites, etc. Les déplacements dans le cadre de la thèse sont pris en charge par le budget de thèse ou le laboratoire. Tu dois en discuter avec ton directeur de thèse. Ensuite, il faut que tu imprimes une “Demande d'ordre de mission” (Extranet → Services → Finances → Vos missions), que tu complètes et ramènes à Cécile DE BARROS ou Marie ROBERT (secrétariat de la recherche) AVANT ton déplacement.

Les billets d'avion ou de train peuvent être directement payés par le laboratoire, pour cela va voir Cécile ou Marie. Les déplacements en voiture peuvent se faire avec les véhicules de l'ENIT. Tu peux les réserver à partir de l'Extranet → Outils → Réservations → GRR. Tu peux aussi utiliser ton véhicule personnel si tu ne peux pas utiliser une voiture de service (voyage long). Il faudra fournir au secrétariat une copie de la carte grise du véhicule et de ton attestation d'assurance. Les frais de déplacement te seront remboursés sur la base d'indemnités kilométriques. Pour les frais de péage ou de parking, tu dois garder les reçus. Si tu prends le métro, le bus ou le taxi, garde les factures.

Les repas en France sont remboursés sur la base d'un forfait de 17,50€ par repas selon les horaires de mission sur présentation d'un justificatif. L'indemnité d'hébergement est fixée forfaitairement hors cas particuliers à : 70€ taux de base, 90€ pour les communes de la métropole du Grand Paris et les grandes villes, 110€ pour la commune de Paris (Paris intra-muros). Pour les déplacements à l'étranger, les forfaits dépendent de la destination. Tu devras demander une facture d'hébergement et garder les factures/tickets de caisse des repas.

5.4. Achats

Si tu souhaites effectuer un achat lors de ta thèse, il faut que tu en parles à ton directeur de thèse, puis que tu imprimes une “Demande d'achat” ou un “Bon de commande” selon la nature de ta dépense (Extranet → Services → Finances → Vos dépenses), que tu complètes avec son accord et que tu ramènes à Cécile DE BARROS ou Marie ROBERT (secrétariat de la recherche) avant ton achat. Les colis arrivent à l'accueil de l'ENIT (Bâtiment A). Tu seras prévenu de son arrivée par mail.

5.5. Enseignement

Il est possible de donner des cours (travaux dirigés, travaux pratiques) dans le cadre de ton doctorat. Pour savoir quels cours tu peux/dois donner, parles-en à ton directeur de thèse. Tu dois faire signer une « Autorisation de cumul d'activité » par ton employeur. Renseigne-toi auprès du service RH de l'ENIT (bâtiment A) et de ton employeur (entreprise, Toulouse INP, autre).

5.6. Animations scientifiques

Des séminaires sont organisés tout le long de l'année par les départements scientifiques. Les doctorants de 2^{ème}, plus rarement de 3^{ème} année, et les enseignants-chercheurs y présentent en un temps donné leurs travaux de recherche aux autres membres du département ou du laboratoire mais aussi aux étudiants de l'ENIT et chercheurs de laboratoires partenaires qui souhaitent participer. C'est l'occasion d'échanger avec des personnes provenant des différents groupes de recherche. Quand tu seras en 2^{ème} année, tu recevras en début d'année un mail qui t'indiquera à quel séminaire tu présenteras. Certains séminaires font aussi intervenir des enseignants-chercheurs externes aux laboratoires.

Des réunions scientifiques peuvent aussi être organisées par les groupes de recherche.

Une assemblée générale (AG) a également lieu chaque année en juin-juillet. Elle consiste en un workshop « festif » de deux jours avec des présentations scientifiques de la part des doctorants de 1^{ère} et 3^{ème} année et des permanents. Il y aura aussi le bilan annuel du LGP et des posters.

6. Vie à Tarbes

6.1. Logement

Résidences étudiantes :

Tu peux te tourner vers des résidences étudiantes. Voici une liste non exhaustive :

- **Résidence Bastillac** : Bordant le sud de l'ENIT au 76 avenue d'Azereix 65000 Tarbes, la résidence Bastillac propose des T1 de 18m² et des T1bis (duplex) de 32m². Ces appartements sont non meublés.
Contact : SEMI Tarbes <http://www.semi-tarbes.fr/>
- **Résidence Carline** : Située au nord du campus au 10 avenue de l'Échez 65000 Tarbes, la résidence Carline dispose de T1 de 19m² et des T2 de 45 m². Ces appartements sont non meublés.
Contact : SEMI Tarbes <http://www.semi-tarbes.fr/>
- **Résidences Résistud et Studrés** : Ces 2 résidences sont situées à mi-chemin entre l'ENIT et le centre-ville au 28 rue Sainte-Catherine 65000 Tarbes. Elles proposent divers meublés : studios, T1, T2 et T3.
Contact : <https://www.logement-etudiant-tarbes.fr/>
- **Résidence Jean-Paul Sartre** : Située à 10 min à pied de l'ENIT au 10 rue Jean-Paul Sartre 65000 Tarbes, cette résidence propose différents studios meublés.
Contact : <http://www.residence-jps.inthemix.fr/>

Les doctorants ne sont admis à la cité universitaire du CROUS qu'en période creuse (janvier-août), sauf à la rigueur en cas de séjours courts de cotutelles (Campus France).

Secteur HLM :

- **Promologis** : Cette agence dispose de logements non meublés et meublés dans de nombreuses villes d'Occitanie.
Contact : <https://www.promologis.fr/>
- **OPH65** : Cette office propose des appartements et maisons non meublés ou meublés allant du T1 au T5 dans divers lieux de Tarbes, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre et Vic-en-Bigorre. Par exemple : dans la cité Solazur au nord de l'ENIT.
Contact : <https://www.oph65.fr/>
- **SEMI** : En plus des résidences étudiantes, la SEMI dispose d'autres résidences réparties dans Tarbes. Les appartements vont du T1 au T5 et sont non meublés.

Annonces groupe Facebook “ENIT Tarbes - FRANCE” :

Sur le groupe Facebook des étudiants et anciens de l’ENIT, tu trouveras – entre autres – un bon nombre d’annonces concernant des locations d’appartement, dont des colocations.

Lien : <https://www.facebook.com/groups/ENIT69/>

De nombreuses annonces sont également accrochées sur les différents panneaux d’affichage (halls du bâtiment C de l’ENIT, entrées du LGP menant aux ateliers, 1er étage du LGP, IUT, etc). A l’accueil (bâtiment A), un carnet regroupe différentes annonces reçues. Tu peux aussi demander à tes encadrants s’ils connaissent des doctorants en recherche de colocataire. Enfin, tu peux effectuer tes recherches sur Leboncoin ou dans des agences immobilières.

6.2. Que faire à Tarbes ?

Nous organisons régulièrement des sorties entre nous : sorties en ville, soirées, repas stagiaires-doctorants au Foyer, randonnées, visites, etc.

Rejoins le groupe Facebook “Doctorants de Tarbes” :

<https://www.facebook.com/groups/231816264179836/>



Figure 10 : Repas stagiaires/doctorants au foyer de l’ENIT.

APENI : L’association du personnel de l’ENIT propose de nombreuses activités et rencontres tout au long de l’année (tournoi de pétanque, barbecue, Noël, etc). Tu peux cotiser à l’année pour 20€ (10€ si c’est la 1ère année que tu es là), va voir la trésorière de l’association Cécile DE BARROS (secrétariat de la recherche). C’est un très bon moyen pour rencontrer d’autres personnes qui travaillent dans le même établissement que toi. Plus d’informations dans l’Extranet, onglet « APENI ».

BDE et associations étudiantes de l'ENIT : Le Bureau des Elèves de l'ENIT propose de nombreuses soirées et sorties pour les élèves-ingénieurs.

Compte Facebook "Bureau Des Elèves Enit" : <https://www.facebook.com/bde.enit>

Site du Bureau des Elèves : <https://bdeenit.wixsite.com/bdeenit/>

Un **club international** existe à l'école, si tu souhaites rencontrer des étudiants étrangers venant principalement d'Europe et d'Amérique du Sud.

Compte Facebook "InternationalClub Enit" :

<https://www.facebook.com/internationalclubenit>

Il existe d'autres clubs & associations comme le foyer qui organise des soirées, le club ski, le club CACO (cacophonie - musique), le club planeur, le club mécanique (bricolage), le club moto, le club photographie, le club geek, ingénieurs sans frontières, etc. Tu trouveras des contacts sur le site du BDE ou sur Facebook, certains clubs ayant des pages dédiées.

6.2.1. Sorties en ville

Parmi les lieux à visiter à Tarbes, nous pouvons citer : le Jardin Massey, le musée des Hussards, la place Verdun et les haras nationaux. Mis à part cela, il y a divers lieux pour sortir à Tarbes.



Figure 11 : La vie à Tarbes... Jardin Massey, place Verdun, Casetas et Gala de l'ENIT.

Voici une liste non exhaustive :

- Cinémas : Méga CGR (films en VF) et Le Parvis (films en VF et VOSTF) ;
- Théâtre ;
- Théâtre d'improvisation : compagnie Les Improsteurs ;
- Bars/café : Shamrock, L'Étal 36, L'Europe, Chez Marcel, V&B, Le Celtic, Les Galopins, La Plage de l'Arsenal, La Chouette Tricheuse, etc ;

- Boîtes de nuit/bars nocturnes : R&G, L'Entracte, Le Palace ;
- Matches de sport : basket féminin (TGB), rugby masculin & féminin (TPR) ;
- Concerts : salles La Gespe et Le Pari, parc des expositions, festivals de musique (Rockabilly, Tarbes en Tango, etc) ;
- Événements divers : casetas de Tarbes, gala de l'ENIT, monôme de l'ENIT, foire agricole, course à pied Tarb'Elles, festival équestre Equestria, etc ;

Du côté des restaurants, tu pourras goûter la cuisine française du sud-ouest dans divers établissements. Voici une liste non exhaustive : Le Soixante-Cinq, Le Monocle, Le Contre-Temps, L'Empreinte, L'Épicerie, etc). Tu pourras aussi tester d'autres types de cuisine : bretonne (Charlye et ses drôles de crêpes, La crêpe en l'air), maghrébine (Le Tajinier, Le Sahara, Nor Sor), indienne (Taj Mahal, Indian Grill), libanaise (Wisso's), argentine (Caminito San Pedro), vietnamienne (An-Nam, Viet Wok, Thanh Long), japonaise (Very Sushic, Eat Sushi, Kyoshu), thaïlandaise (Koh Samui), chinoise (Royal), italienne (Le Caprice, Le Radis noir, La Mamma, La Piazzetta), burgers (Jules & John, Mr Vagabond, L'Assiette du cuistot), kebabs (L'Oasis, Chicken Fried, Avesta), tacos lyonnais (So Tacos, Tacos Avenue).

6.2.2. Sorties hors de la ville

Nous te conseillons également de visiter les alentours où il y a énormément de choses à faire et à voir. Pour commencer, tu verras dès ton arrivée la présence très proche des Pyrénées, idéales pour les randonnées de tous niveaux. Si la montagne te gagne, de nombreux lieux magnifiques y sont à découvrir : la réserve naturelle du Néouvielle et ses multiples lacs, le pont d'Espagne et le lac de Gaube à Cauterets, le cirque glaciaire de Gavarnie classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le pic du Midi de Bigorre et son observatoire, la vallée d'Ossau, la petite Amazonie des Pyrénées, etc.

Le grand air te permettra de pratiquer le cyclisme, la course à pied, le trail, l'escalade en plein air, le canoë-kayak, le rafting, les raquettes, etc. A Tarbes, tu as également un chemin sympa pour courir, marcher ou faire du vélo : le Caminadour.

En hiver, tu ne seras pas en reste avec les sports d'hiver. Les stations de ski sont nombreuses et on peut citer celles de Cauterets ou de Luz-Ardiden à une cinquantaine de minutes de Tarbes, et un peu plus loin celles de Gavarnie-Gèdre, de Saint-Lary-Soulan, du Tourmalet, de La Mongie, etc. Nistos, Payolle et Val d'Azun sont, elles, des stations vouées à la pratique du ski de fond. C'est aussi l'occasion de se laisser tenter par le thermalisme avec les stations thermales de la région : Aquensis à Bagnères-de-Bigorre, Luzea à Luz-Saint-Sauveur, Balnéa à Loudenvielle, etc.

L'été, en plus de la montagne, tu peux te rendre sur la côte basque ou dans les Landes. Par exemple, Biarritz se situe à environ 1h30 de Tarbes. De nombreuses ferias rythment cette période de l'année dans le sud-ouest de la France (fêtes de Bayonne, de Dax, de Mont-de-

Marsan, de Pampelune en Espagne, etc). En effet, tu peux aussi traverser la frontière pour te rendre en Espagne en environ 1h de voiture.

Tu peux enfin visiter les autres villes du sud-ouest. Par exemple, Tarbes est située à 20 minutes de Lourdes et de Pau, à 1h30 de Toulouse et à 2h de Bordeaux.



Figure 12 : Sortie au lac de Gaube.

6.2.3. Sport & autres loisirs

Comme tous les étudiants du campus, en payant une cotisation de 30€ à l'année, tu as accès au gymnase de l'ENIT et aux différents sports proposés (volleyball, basketball, badminton, football, handball, crosstraining, musculation, escalade, danse, etc). Le gymnase est ouvert du lundi au jeudi de 19h à 22h. Le professeur de sport Michel PEREZ (michel.perez@enit.fr), dont le bureau est situé au gymnase, pourra te renseigner.

En plus des sports en plein air cités dans le paragraphe précédent, tu trouveras différents clubs de sport à Tarbes et dans les alentours. Tous les sports sont plus ou moins représentés : football, rugby, basketball, handball, football américain, golf, tennis, natation, équitation, pelote basque, boxe, judo, karaté, lutte, pilotage de planeur ou d'aéronef, parachutisme, moto, karting, bowling, etc. Il y a également des salles de musculation, et des boxs de crossfit.

Si tu aimes la danse ou souhaites apprendre à danser, il existe plusieurs associations proposant différents types de danse pour tous niveaux.

Si tu es un musicien, tu trouveras des écoles de musique ainsi que le conservatoire Henri Duparc. L'ENIT possède également un club de musique, nommé club CACO : <https://www.facebook.com/groups/clubcaco.enit/>.

Si les activités artistiques t'intéressent, nous te conseillons de faire un tour à l'Artelier. C'est une association proposant divers cours & ateliers (photo, création papier, poterie, graffe, couture, etc) ainsi que des expositions.

Si tu es plutôt un amateur de jeux de sociétés, il existe, pour donner quelques exemples, un club d'échecs à Tarbes et un café/bar à jeux de société nommé La Chouette Tricheuse.

7. Doctorants étrangers

Comme tout doctorant, tu peux t'adresser à **Éliane CASTA** (secrétariat de la recherche – CIRT 4) en cas de problème dans tes démarches :

- E-mail : eliane.casta@enit.fr ;
- Tel. : +33 (0)5 62 44 27 53 ;

Si tu as d'autres questions, tu peux aussi contacter les **Relations Internationales de l'ENIT**, situées au bâtiment B de l'ENIT :

- E-mail : incoming@enit.fr ;
- Tel. : +33 (0)5 62 44 27 50 ;

Papiers à prévoir :

Avant ton départ pour la France, il faut que tu prévoies :

- Ton passeport si tu es extra-européen ou ta carte d'identité si tu es européen ;
- Ton Visa si besoin ;
- Ton acte de naissance dans la langue d'origine et traduit en français, daté de moins de 3 mois ;
- Ta carte européenne d'assurance maladie si tu es européen ;
- Une photo d'identité ;

Ces documents te seront réclamés à plusieurs reprises, pense à les scanner ou en faire des copies.

Visas :

Le consulat ou l'ambassade de France te donneront la liste des documents à fournir pour l'obtention de ton visa.

- Si tu as obtenu un visa long séjour valant titre de séjour mention « Étudiant » (ou VLS-TS « Étudiant »), tu dois le valider au plus tard dans les 3 mois qui suivent ton arrivée en France. Pour cela, tu dois te connecter à l'adresse suivante : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

Tu auras besoin des infos figurant sur ton passeport (visa, date d'entrée en France) et d'une carte bancaire pour payer la taxe de séjour en ligne. (Tu peux aussi acheter un timbre fiscal dans un bureau de tabac).

- Si tu as obtenu un visa mention « passeport talent chercheur » :
 - Pour un séjour de moins de 12 mois, valable 1 an : tu dois faire valider ton visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) au plus tard dans les 3 mois qui suivent ton arrivée en France (comme expliqué ci-dessus).

- Pour un séjour supérieur ou égal à 12 mois : ton visa est valable 3 mois et ne vaut pas titre de séjour. Tu ne dois pas le faire valider mais tu dois directement prendre rendez-vous sur le site de la Préfecture pour demander ta carte de séjour (voir ci-dessous).
- Si tu as un autre type de visa, tu n'es pas concerné par cette procédure.

Carte de séjour :

Il existe plusieurs types de visas et de titres de séjour (étudiant, passeport talent chercheur, etc). Chaque type de document entraînera des avantages et des inconvénients administratifs. Le titre de séjour portant la mention « passeport talent chercheur » est avantageux car il est pluriannuel.

La première demande ou le renouvellement du titre de séjour est à faire en ligne, sur le site de la Préfecture des Hautes-Pyrénées ci-dessous. Choisis la rubrique « Usagers de nationalité étrangère – demander un rendez-vous » puis clique sur le lien correspondant à ta situation. Il faut ensuite créer un compte et fournir les pièces demandées. Ta demande sera traitée par les services de la Préfecture et tu recevras un courrier te fixant un rendez-vous et te précisant les documents à apporter.

Attention !! Les délais d'attente sont très longs et tu dois enregistrer ta demande entre 4 et 6 mois avant la date d'expiration de ton titre en cours. Reporte-toi au site de la Préfecture pour suivre les mises à jour éventuelles. Aucun rendez-vous ne pourra être pris directement à la Préfecture : tout se fait par Internet.

Préfecture des Hautes-Pyrénées

Adresse : Place Charles de Gaulle 65000 Tarbes

Tel. : 05 62 56 65 65

<http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/>

Ouvrir un compte bancaire :

Si tu es un étudiant étranger, tu dois pouvoir justifier 615€/mois. Les documents nécessaires sont :

- Pièce d'identité en cours de validité, par exemple : passeport, visa, carte de séjour, etc ;
- Justificatif de domicile, par exemple : facture de téléphone, d'électricité ou de gaz, quittance de loyer ;
- Attestation de scolarité ou carte d'étudiant de l'année en cours ;
- Justificatif de revenu ;

Assurance responsabilité civile et assurance habitation :

L'assurance responsabilité civile (RC) est obligatoire en France. Si tu causes un préjudice moral ou matériel à quelqu'un, tu es légalement responsable de le dédommager. C'est ton assurance RC qui s'en chargera.

L'assurance habitation est également obligatoire si tu es locataire. Ton propriétaire te demandera l'attestation d'assurance qui prouve que tu as bien assuré ton logement.

En général, la banque dans laquelle tu ouvres un compte propose des contrats d'assurance. Sache que l'assurance habitation inclut l'assurance responsabilité civile. Le prix dépendra de la surface de ton logement, de ton âge, etc. Tu peux aussi souscrire un contrat d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance.

Garantie locative :

En France, quand tu souhaites louer un appartement, le propriétaire demande pratiquement toujours un garant, c'est-à-dire une personne qui se porte caution pour toi : elle s'engage à payer ton loyer si tu n'as plus les moyens de le faire.

Il existe un dispositif gratuit de cautionnement, Visale, ouvert à tous les étudiants de moins de 31 ans (jusqu'à la veille de leur 31^{ème} anniversaire). La demande se fait sur le site www.visale.fr. Il faut créer un compte en renseignant tes données personnelles et en téléchargeant quelques justificatifs (visa, attestation d'inscription, etc). Tu reçois la réponse sous 48 heures. Il faut ensuite imprimer le document Visale et le présenter au propriétaire avant la signature de ton bail.

Cette garantie permet de rassurer ton propriétaire, qui est couvert en cas de loyer impayé.

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) :

L'aide personnalisée au logement (APL) est une aide financière destinée à réduire le montant de ton loyer. Tu peux faire une demande d'APL :

- Si tu es locataire ou colocataire (déclaré au propriétaire) d'un logement conventionné (meublé ou non) ;
- Si tu es résident en foyer d'hébergement ;

Tu dois justifier d'un titre de séjour en cours de validité. La plupart des démarches peuvent être faites directement sur le site internet.

CAF des Hautes-Pyrénées

6 ter place au Bois, 65000 Tarbes ;

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 16h20 ;

<http://www.caf.fr/>

Affiliation à la Sécurité Sociale :

La Sécurité Sociale (ou Ameli) est l'assurance maladie publique qui couvre une partie des frais de santé. L'inscription à la Sécurité Sociale est gratuite et obligatoire (sauf pour les étudiants européens qui possèdent la carte européenne d'assurance maladie).

Suivant ta situation (type de visa, durée du séjour en France, statut, etc), les démarches d'inscription à la Sécurité Sociale peuvent varier. Renseigne-toi auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Tarbes à l'adresse ci-dessous.

Par exemple, **si tu as une carte de séjour passeport talent chercheur**, ton affiliation est centralisée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Paris pour l'ensemble des prestations versées par le régime général français. Rends-toi à la CPAM de Tarbes qui te fournira les documents nécessaires à ton inscription.

Si tu es Européen et que tu es en possession de la carte européenne d'assurance maladie, tu n'as pas besoin de t'inscrire à la Sécurité Sociale française : tes frais de santé seront remboursés dans les mêmes conditions que si tu étais dans ton pays.

Si tu es déjà affilié à la Sécurité Sociale, n'oublie pas de transférer ton dossier dans la CPAM de ton lieu de résidence.

CPAM des Hautes-Pyrénées

8, place au Bois 65000 Tarbes

Tel. : 08 11 70 36 46 (Tarbes) ou 36 46

<http://www.ameli.fr/>

Français Langue Étrangère :

Le Français Langue Étrangère (FLE) est une des formations doctorales suivables durant la thèse. Certaines écoles doctorales exigent de la part de ses doctorants non francophones un niveau B2 minimum ou de suivre un module de FLE pour pouvoir soutenir.

Il est possible de suivre des cours de FLE à l'ENIT. Renseigne-toi auprès d'Éliane CASTA au secrétariat de la recherche.

Voir **Annexe 3 : Adresses utiles**.

8. Contributeurs

Le livret d'accueil a été écrit suite au groupe de travail « Processus doctorant » par les doctorantes : Camille GILLET et Marie DOUMENG.

Les doctorants suivants ont aussi contribué : Yves BRESSON, Martín MUJICA, et Sharan Raj RANGASAMY MAHENDREN.

Merci également à Bernard ARCHIMEDE (directeur du LGP), Jean DENAPE (directeur du LGP 2016-2020), Jean-Yves FOURQUET (directeur de l'ENIT), Kamal MEDJAHHER (directeur adjoint du LGP), Karl DELBÉ (maître de conférences HDR), Fabienne SOURDAA (gestionnaire RH), Éliane CASTA (secrétaire du LGP), Coralie DUHAUVELLE (ingénieure qualité), et Caroline MARRANT (ex relations internationales), pour leur relecture et leurs corrections. Merci à Muriel ALCETEGARAY (ex responsable communication) et Mathilde COURTES (responsable communication) pour l'onglet sur le site du laboratoire.

9. Annexes

Annexe 1 : Contacts en cas de problème

- Ton directeur de thèse !
- Secrétariat de recherche (LGP – CIRT 4) :
 - Éliane CASTA eliane.casta@enit.fr ;
 - Marie ROBERT marie.robert@enit.fr ;
 - Marie Cécile DE BARROS marie-cecile.debarros@enit.fr ;
- Ressources Humaines (Bâtiment A) : Fabienne SOURDAA fabienne.sourdaa@enit.fr ;
- Relations Internationales (Bâtiment B) : incoming@enit.fr ;
- Prévention et handicap (risques professionnels, sécurité, qualité du poste de travail) :
Danielle BARTHARES danielle.barthares@enit.fr ;
- Égalité des chances et égalité homme/femme (violences discriminatoires et sexistes) :
Bouchra HASSOUNE-RHABBOUR bouchra.hassoune@enit.fr, Sandra SAINT-GENEZ sandra.saint-genez@enit.fr, Valérie POIRIER valerie.poirier@enit.fr ;
- Représentants des doctorants :
 - Camille GILLET camille.gillet@enit.fr ;
 - Yves BRESSON yves.bresson@enit.fr ;
 - Martín MUJICA martin.mujica@enit.fr ;
 - Léopold STAMPFER leopold.stampfer@enit.fr ;
- École doctorale :
 - ED SDM : Soraya BERKOUK edsdm@univ-tlse3.fr ;
 - ED MEGEP : Kamila KOZIURA ed-megep@univ-toulouse.fr ;
 - ED SYS : Hélène THIRION edsys@laas.fr ;
 - ED GEET : Marie ESTRUGA geet@laas.fr ;
 - ED AA : Maryse HERBILLON maryse.herbillion-talairach@isae.fr ;
- Toulouse INP : formation-doctorale@toulouse-inp.fr ;
- Université Toulouse-III-Paul-Sabatier : Monique Lemort monique.lemort@univ-tlse3.fr ;

Annexe 2 : Outils de l'Extranet

- Réservation :
 - GRR (Gestion et Réservation de Ressources) : Réservation de salles de réunion, de véhicules de fonction (pour les déplacements), de boitiers de téléphonie "pieuvre", etc ;
 - Visio : Différents service de visioconférences (Rendez-Vous, RENAvio) ;
 - Réservation équipements scientifiques (pas utilisé par toutes les équipes) ;
 - Réservation salles projets : salles présentes dans le Bâtiment C ;
- Zimbra : Serveur des mails ;

A noter que l'établissement d'inscription délivre également une adresse fonctionnelle (exemple : toulouse-inp pour Toulouse INP, univ-tlse 3 pour l'UPS) à consulter régulièrement, notamment lors des réinscriptions car des mails importants peuvent arriver dessus (sinon : synchroniser les boîtes mails) ;

- Sympa : Gestionnaires des listes de diffusion de mails ;

Assure-toi auprès du secrétariat que tu fais bien partie d'*au moins* les listes "doctorants", "personnels", "pne", et "tous".

- Nextcloud : Stockage et partage de fichiers ou applications (20 Go) ;

Pratique pour avoir ses données en ligne, en cas de panne ou de vol d'ordinateur !

- Redmine : Gestion de projets ;
- Moodle : Plate-forme de travail en ligne pour les étudiants. Tu peux en avoir utilité si tu donnes des cours, mais tes encadrants de thèse te le diront ;
- File Sender : Partage de documents volumineux ;
- LimeSurvey : Logiciel de création de questionnaires en ligne ;
- Evento : Organisation d'événements, de réunions ;
- Scout : Partage de documents à travers des groupes de travail (commun à toute l'université fédérale Toulouse-Midi-Pyrénées) ;
- Hyperplanning : Planning de cours. Tu peux en avoir utilité si tu donnes des cours.
- Cocktail/ZAP : Application de gestion de l'ENIT. Tu n'en as utilité que si tu es employé par l'ENIT. Dans ce cas, tu peux poser tes congés via "Hamac" dans l'onglet "GRH" ;
- Saisie de Notes : Pour entrer les notes des étudiants à qui tu donnes des cours ;
- Livret Électronique d'Apprentissage : Pour les enseignants tuteurs d'apprentis ;
- OTRS : Pour réaliser des demandes au service Patrimoine (restauration, réparation, etc) ;

Annexe 3 : Adresses utiles

<u>Mairie de Tarbes</u> Place Jean Jaurès 65000 Tarbes Tel. : 05 62 44 38 38 /!\ Prendre rendez-vous sur : https://www.rdv360.com/mairie-de-tarbes	<u>Préfecture des Hautes-Pyrénées</u> Place Charles de Gaulle 65000 Tarbes Tel. : 05 62 56 65 65 http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/
<u>Caisse d'Allocations Familiales (CAF)</u> 6 ter, place au Bois 65000 Tarbes http://www.caf.fr/	<u>Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)</u> 8, place au Bois 65000 Tarbes Tel. : 08 11 70 36 46 (Tarbes) ou 36 46 http://www.ameli.fr/
<u>Bureau Information Jeunesse (BIJ)</u> 3, rue Colomès de Juillan 65000 Tarbes Tel. : 05 62 93 22 12	<u>Hôpital de Tarbes et de Bigorre</u> Boulevard de Lattre-de Tassigny, 65000 Tarbes Tel. : 05 62 51 51 51
<u>Direction Départementale de la Solidarité (centre de santé)</u> Place Ferré 65000 Tarbes Tel. : 05 62 56 73 65	<u>Office de tourisme</u> 3 cours Gambetta, 65000 Tarbes Tel. : 05 62 51 30 31 http://www.tarbes-tourisme.fr

Autres adresses tarbaises utiles : <http://www.tarbes.fr/annuaire/Tout-lannuaire/1>

Voir aussi :

- Guide du doctorat de l'Association Nationale des Docteurs <https://guide-doctorat.fr/>
- Guide de l'Étudiant de la ville de Tarbes <https://www.tarbes.fr/publication/guide-de-letudiant/>
- Guide de l'élève ingénieur ENIT
(Extranet → Formation → Documents administratifs)
- Livret d'accueil du personnel
- Livrets d'accueil des laboratoires des Polymères et de Métallurgie

Annexe 4 : Lexique

- ADUM : Accès Doctorat Unique Mutualisé $\Rightarrow$ portail internet d'information, de services, de communications des doctorants et docteurs ;
- Agromat : Halle de démonstration du Laboratoire de Chimie Agro-industrielle (LCA) hébergée par l'ENIT ;
- ANRT : Association Nationale Recherche Technologie $\Rightarrow$ association qui rassemble les acteurs publics et privés de la recherche et développement français, gère les conventions CIFRE notamment ;
- ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche $\Rightarrow$ enseignant-chercheur non-titulaire recruté en contrat à durée déterminée (CDD), peut être un doctorant finissant sa thèse ou un docteur ;
- CEF3D : Centre d'Études en Fabrication Additive/3D $\Rightarrow$ plate-forme de transfert de technologie de l'ENIT spécialisée en fabrication additive métallique ;
- CIMMES : Centre d'Ingénierie en Mécanique, Matériaux et Surfaces $\Rightarrow$ plate-forme de transfert de technologie de l'ENIT spécialisée en mécanique, matériaux, et surfaces ;
- CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche $\Rightarrow$ dispositif de financement de thèse qui aide les entreprises pour le recrutement de doctorants, géré par l'ANRT ;
- CIRTT 1 à 4 : Centres Innovants de Recherche et de Transfert de Technologie $\Rightarrow$ différents bâtiments composant le LGP.
- Contrat doctoral : Type de CDD permettant à un établissement public de recruter un doctorant ;
- CRTCI : Centre de Ressources et de Transfert en Composites Innovants $\Rightarrow$ nouveau centre de ressources du LGP, spécialisé en matériaux ;
- ED : École Doctorale $\Rightarrow$ organe interne d'un établissement supérieur, habilité à délivrer le doctorat et mettant en œuvre la formation doctorale ;
- ENIT : École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes $\Rightarrow$ école post-bac française d'ingénieurs généralistes polyvalents en génie mécanique et génie industriel ;
- HDR : Habilitation à Diriger des Recherches $\Rightarrow$ plus haut diplôme de l'enseignement supérieur français, permet au maître de conférences de tenter le concours de recrutement de professeur des universités ;
- IDCE : Information, Décision et Communication pour l'Entreprise $\Rightarrow$ centre de ressources et de compétences de l'ENIT spécialisé en information, décision, et communication ;
- LGP : Laboratoire Génie de Production $\Rightarrow$ seul laboratoire de l'ENIT, équipe d'accueil pluridisciplinaire ;
- MCF : Maître de Conférences $\Rightarrow$ catégorie d'enseignant-chercheur ayant une qualification et ayant réussi un concours de recrutement de MCF organisé par un établissement (en anglais $\approx$  *assistant professor* ou *associate professor*,  *lecturer*) ;
- Métallcadour : Centre de ressource et de transfert de technologie de l'ENIT spécialisé en usinage, assemblage, et robotisation des procédés ;

- MRV : Maison de la Recherche et la Valorisation $\Rightarrow$ composante de l'UFTMP qui consiste en développer les interactions entre les unités de recherche et les acteurs socio-économiques, les ED sont basés là-bas et les formations proposées sur ADUM y sont également dispensées ;
- Postdoc : Chercheur post-doctoral $\Rightarrow$ chercheur titulaire d'un doctorat recruté pour une durée déterminée ;
- PRAG : Professeur Agrégé $\Rightarrow$ enseignant ayant réussi le concours de l'Agrégation ouvert aux titulaires de master, enseigne dans les lycées et les établissements supérieurs, n'exerce pas d'activité de recherche ;
- PRIMES : Plateforme de Recherche et d'Innovation en Mécatronique, Énergie et Systèmes $\Rightarrow$ plate-forme de recherche et d'innovation de l'ENIT spécialisée en mécatronique de puissance et management de l'énergie ;
- PU : Professeur des Universités $\Rightarrow$ catégorie d'enseignant-chercheur ayant une HDR et ayant réussi un concours de recrutement de PU organisé par un établissement (en anglais  $\simeq$ *full professor*) ;
- Qualification : Habilitation pouvant être obtenu après le doctorat, permet de tenter le concours de recrutement de maître de conférences ;
- Technacol : Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT) hébergé par l'ENIT et spécialisé en collage ;
- Toulouse INP : Institut National Polytechnique de Toulouse $\Rightarrow$ université regroupant des écoles d'ingénieurs internes et associées, dont l'ENIT ;
- UFTMP : Université Fédérale Toulouse-Midi-Pyrénées $\Rightarrow$ regroupement de 31 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dont Toulouse INP et l'UPS ;
- UPS/ UT3 : Université Toulouse-III-Paul-Sabatier $\Rightarrow$ université toulousaine spécialisée dans les sciences, les technologies, les disciplines de la santé et les sports ;